



Liberté Égalité Fraternité

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Le 14 avril 2020

Coronavirus - Covid-19: Point de situation en Normandie

La continuité des soins assurée en Normandie

Les mesures de confinement peuvent conduire certains patients à annuler ou reporter leurs soins, y compris lorsqu'ils sont atteints de pathologies chroniques nécessitant un suivi régulier. Cela peut avoir des conséquences graves sur la santé, en entrainant des retards de diagnostics et des complications pourtant évitables. Ainsi, l'ARS Normandie rappelle que la continuité des soins est assurée pour tous sur le territoire, grâce à la mobilisation des professionnels de santé de ville et hospitaliers, toujours dans un cadre sécurisé.

Pour Christine Gardel, directrice générale de l'ARS Normandie :

« Nous veillons à ce que cette période d'épidémie ne soit pas synonyme de renoncement aux soins.

Nous sommes alertés par les professionnels de ville, médecins, infirmiers et pharmaciens et nous travaillons actuellement avec leurs représentants pour aller vers les malades chroniques, les patients en affection longue durée (suivi des cancers notamment)... afin de nous assurer que le suivi de ces patients continue.

Cela concerne également le suivi des femmes enceintes et la vaccination des enfants. »

Les médecins maintiennent leur cabinet ouvert tout en se protégeant et en protégeant leurs patients et s'organisent pour favoriser les téléconsultations (consultations à distance) lorsque cela est possible. Même en dehors de toute pathologie chronique, les patients et parents d'enfants doivent continuer à faire appel à leur médecin ou au 116 117 (numéro de permanence médicale 24h/24) pour recevoir un avis médical en cas de symptômes inquiétants, y compris s'ils n'ont rien à voir avec ceux du coronavirus.

Passage de 15334 téléconsultations à 30 422 téléconsultations en région

entre la semaine du 23 mars et la semaine du 30 mars

Les établissements hospitaliers de la région se sont également organisés afin de s'adapter à la situation épidémique et **d'assurer** une prise en charge sécurisée des patients. Ainsi les filières de prise en charge des urgences restent ouvertes partout en **Normandie**. Pour les patients suivis à l'hôpital dans des services spécialisés, ils sont invités à prendre contact avec le secrétariat du service afin d'organiser la prise en charge. Les établissements ont mis en place des zones d'accueil, de consultations et d'hospitalisations spécifiques et séparées pour prendre en charge les patients présentant des symptômes du COVID-19 et éviter ainsi toute contamination croisée.

Pour en savoir plus, consultez le site internet de l'ARS Normandie <u>en cliquant ici</u> En cas d'urgence vitale, appelez le 15.

Point de situation au 14 avril en Normandie

Prise en charge à l'hôpital

- Aujourd'hui, 705 personnes sont hospitalisées en Normandie (soit une diminution de 2,9 % en 72h, depuis le samedi 11/04, où 726 personnes étaient hospitalisées) :
 - 152 personnes dans le Calvados
 - 85 dans l'Eure
 - 78 dans la Manche
 - 74 dans l'Orne
 - 316 dans la Seine-Maritime

- Parmi elles, 177 sont en réanimation (soit une diminution de 12,4 % en 72h, depuis le samedi 11/04, où 202 personnes étaient en réanimation).
- 626 personnes sont retournées à domicile
- L'Agence régionale de santé a été informée ce jour du décès à l'hôpital de 19 personnes porteuses du coronavirus Covid-19: 5 dans le Calvados, 6 dans l'Eure, 5 dans la Manche et 3 dans la Seine-Maritime. Le nombre total de décès à l'hôpital depuis le début de l'épidémie est de 230 en Normandie (âge médian de 81 ans).

Au cours de la journée du 13 avril, **56 passages** pour suspicion de COVID-19 ont été enregistrés **dans les services d'urgences hospitalières de la région**. Ils représentent 5,5 % de l'activité totale tout âge. Pour cette même journée, **21 consultations** pour suspicion de COVID-19 ont été enregistrées **par SOS Médecins en Normandie**. Elles représentent 5,8 % de l'activité totale tout âge des associations SOS Médecins de la région.

Dans les EHPAD*

Sur les 380 EHPAD de la région :

- 86 ont déclaré au moins 1 cas (résident ou personnel). Parmi eux : 45 ont des cas groupés témoignant de la circulation active du virus
- 106 décès ont été enregistrés**
- * Le dispositif de signalement monte progressivement en charge. Actuellement l'ensemble des EHPAD de la région n'a pas pu encore réaliser la totalité des remontées des cas et décès. Les données sont donc en cours de consolidation
- ** en EHPAD et à l'hôpital. Les décès à l'hôpital sont reportés également dans le paragraphe « prise en charge à l'hôpital » ci-dessus.

Cas confirmés

Du 24 février à aujourd'hui, **2 884 personnes ont été testées positives au COVID-19*** en Normandie (+ 159 nouveaux cas depuis hier) sur un total de 17 664 prélèvements*** réalisés, soit 16 % de positivité.

*** Pour rappel, le nombre de cas comptabilisés correspond aux cas confirmés via la réalisation de tests de dépistage. Depuis le passage en stade 3, les tests de dépistage ne sont plus systématiques, mais réalisés en priorité auprès des personnes pour lesquelles la confirmation du diagnostic représente un enjeu important, notamment les personnes hospitalisées présentant des formes graves, les professionnels de santé, les premiers cas possibles en EHPAD, les femmes enceintes ou encore les donneurs d'organes. Le nombre de cas confirmés sert désormais à guider les mesures de gestion mais ne reflète pas la réalité de la circulation du virus sur le territoire.

Le suivi de l'évolution de l'épidémie au stade 3 ne repose désormais plus seulement sur le nombre de cas confirmés, dans le cadre d'une stratégie de tests ciblés. Il intègre également des indicateurs relatifs aux données d'hospitalisation et de l'activité des professionnels de santé en ville :

Les indicateurs de suivi de l'épidémie de COVID-19 par région et département sont disponibles <u>sur le site de Sante publique France</u> avec la publication d'un point épidémiologique hebdomadaire par région (cliquez ici pour consulter celui de la Normandie) et sur le site du gouvernement/info-coronavirus

Situation épidémiologique en Normandie

Tous les départements normands sont considérés comme zone d'exposition à risque (circulation virale importante) vis-à-vis du Covid-19. Afin de limiter la propagation du virus, l'ARS rappelle la nécessaire stricte application des mesures liées aux confinements et des gestes barrières.

Un numéro, le 116.117

J'ai des symptômes (toux, fièvre) qui me font penser au Covid-19?: je reste à domicile, j'évite les contacts, j'appelle mon médecin traitant ou le 116 117, le numéro de la permanence de soins en Normandie.

Si les symptômes s'aggravent avec des difficultés respiratoires et signes d'étouffement, j'appelle le 15

Désormais accessible 24h sur 24 et 7 jours sur 7, le 116.117 est un numéro d'appel gratuit, actif dans toute la région. Il permet aux Normands d'être mis en relation avec un médecin généraliste libéral, qui apporte une réponse médicale adaptée aux besoins du patient (hors urgences vitales).

Des dispositifs d'information

- L'ARS réalise régulièrement des points d'information pour faire état de l'évolution de la situation.
- Pour connaître l'ensemble des informations et recommandations concernant le nouveau coronavirus COVID-19, une plateforme téléphonique nationale est accessible 24h/24, 7 jours sur 7, gratuitement au 0 800 130 000.
- Des sites internet officiels : <u>Site du gouvernement</u>, <u>Site du Ministère des solidarités et de la santé</u> , <u>Site de Santé publique</u> France.